
Mon Jardin à Clermont

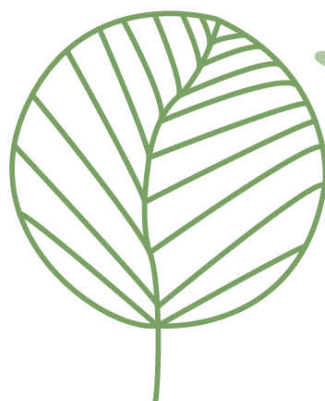
En ce moment

Dépôt de candidature du 15 mars au 30 avril

Parlez-nous de votre jardin !

Le concours des Maisons Fleuries devient Mon Jardin à Clermont. Un nouveau concours avec de nouvelles catégories et de nouveaux lots à gagner !

Pour cette édition 2024-2025, la Ville a souhaité élargir le périmètre du concours, en valorisant les efforts des jardiniers pour adapter leur jardin aux changements climatiques et accueillir la biodiversité.



CONCOURS

Édition
2024
2025

Mon JARDIN
à Clermont

VILLE DE
CLERMONT
FERRAND

3 CATÉGORIES

Catégorie 1 : les jardins potagers résilients : elle récompense des pratiques de jardinage

écologiques (économiques en eau, peu énergivores, respectueuses du sol et des plantes, etc.).

Elle comporte 2 sous-catégories : « potagers privés » et « potagers collectifs ». Les potagers collectifs peuvent être des jardins d'école, de copropriété ou des jardins partagés....

Catégorie 2 : les refuges de biodiversité : elle récompense les aménagements mis en place pour favoriser la biodiversité dans son jardin (nichoirs, gîtes et passages à faune sauvage, gestion différenciée, végétation favorables aux insectes, etc.).

Catégorie 3 : les jardins fleuris : elle récompense la qualité esthétique d'un jardin (qualité visuelle, composition paysagère, floraison toute l'année) tout en intégrant les enjeux de gestion écologique (économies d'eau notamment).

DE NOUVEAUX LOTS À GAGNER !

Le jury désignera les lauréats en fonction de critères de sélection spécifiques à chaque catégorie.

Chaque candidat recevra **un sachet de graines**.

Les lauréats se verront récompensés par les lots suivants :

Catégorie 1 - les jardins potagers résilients - Sous catégorie « jardins privés »

1^{er} prix : **un séjour au château d'Hygrande (Allier)** pour 2 personnes, avec dîner, nuit sur place et atelier cuisine, avec les produits du potager.

2^e prix : **Journée découverte des plantes comestibles au Lac d'Aydat**, pour 2 personnes, à Aydat
- Cuillette et cuisine sauvage

3^e prix : **Un arbre ou arbuste fruitier**

Catégorie 1 - les jardins potagers résilients - Sous catégorie « jardins collectifs »

:

Un bon d'achat dans une pépinière ou jardinerie, d'une valeur de 150 € pour le 1^{er} prix, 100 € pour le 2^e prix, 50 € pour le 3^e prix.

Catégorie 2 - les refuges de biodiversité

1^{er} prix : **un séjour de 2 jours « A la rencontre des plantes sauvages comestibles et médicinales »**, pour 2 personnes à Aydat, avec Aluna Voyage – Cuillette et cuisine sauvage, remèdes d'herboristes

2^e prix : **une journée découverte des plantes comestibles au Lac d'Aydat**, pour 2 personnes, à Aydat - Cuillette et cuisine sauvage

3^e prix : **un nichoir ou gîte à faune sauvage**

Catégorie 3 - les jardins fleuris

1^{er} prix : **un séjour au parc floral d'Apremont-sur-Allier**, « Jardin remarquable », pour 2 personnes
- Visite du parc paysager, nuit dans la chambre d'hôte du parc et dîner

2^e prix : **Visite du parc de la Croze à Billom**, pour 2 à 4 personnes, goûter (de charme!) sur place, ateliers

3^e prix : **un arbre ou un arbuste à fleurs**

POUR PARTICIPER

Il vous suffit de vous rendre sur clermontparticipatif.fr

Des dossiers de candidature papier sont également disponibles à l'accueil de la Mairie, 10 rue Philippe Marcombes, ou sur simple demande par courriel à natureenville@ville-clermont-ferrand.fr.
Les dossiers papiers devront être déposés ou envoyés à l'accueil de la Mairie, 10 rue Philippe-Marcombes, BP60, 63033 Clermont-Ferrand cedex 1.

Dépôt de candidature du 15 mars au 30 avril

La présélection se fera ensuite jusqu'au 30 mai, puis les jurys viendront visiter les jardins des candidats présélectionnés afin d'échanger avec eux.

On vous donne ensuite rendez-vous en octobre pour la remise de prix !

